



## Réponse à la note de politique générale 2017

**Le budget 2017 est transparent et correct sur le plan technique, pour la première fois depuis bien longtemps, mais les choix politiques de la majorité en ces temps difficiles inquiètent le groupe ECOLO au Conseil communal.**

Pour la première fois depuis longtemps, nous avons un budget transparent, bien rédigé, clair, précis et dont les chiffres nous apparaissent réalistes. Nous remercions le nouveau Directeur financier pour ses efforts, pour la transmission rapide de toutes les données sous format électronique (enfin !) et pour les explications détaillées qu'il nous fournit.

Nous pouvons donc nous concentrer sur notre travail de contrôle, et sur le fond, notamment les options politiques qui sous-tendent ce budget.

**Et là, nous sommes beaucoup plus inquiets et nous nous interrogeons.**

- Pour être honnêtes, notons que quelques décisions ou annonces sont jugées positives par ECOLO :
  - le « monstre du Loch Ness » qu'est **l'égouttage de la rue du Dessus** revient à la surface, nous espérons que ce projet ne passera pas une fois de plus à la trappe dans l'avenir ;
  - un nouveau **plan communal de mobilité** est annoncé, il sera bien utile au vu des nouveaux quartiers qui vont se construire, mais il coûtera cher (50 000 euros de frais d'études). L'annonce reste floue mais nous la prenons en compte ; mais était-ce bien le moment de licencier la conseillère en mobilité ?
  - nous nous réjouissons de participer à **l'évaluation du système des poubelles à puce** et attendons avec impatience l'invitation qui devrait réunir les différents groupes politiques et les citoyens ;
  - nous soutenons le **projet Pollec 3**, mais nous nous demandons qui va pouvoir le mettre en œuvre étant donné le licenciement de la responsable du projet sur le terrain ;
  - l'arrivée d'une **restauration « durable »** dans les écoles et pour les personnes âgées nous réjouit, espérons que les Chastrais apprécieront la formule et qu'on pourra la pérenniser ;
  - la commune de Chastre va enfin produire de **l'énergie renouvelable**, même si c'est 10 ans après ses habitants !
- Par contre, bien des éléments de cette note nous inquiètent et vont à l'opposé des décisions que nous prendrions, ce qui explique le **NON** d'Ecolo au budget 2017.
  - La **gestion du personnel communal** : parlons-en, justement, tant elle est catastrophique depuis longtemps et marquée par le clientélisme, le népotisme, la division, le manque de confidentialité, la délation, les querelles internes qui aujourd'hui apparaissent au grand jour sans que l'on cherche à les résoudre. Nous sommes choqués par l'absence de gestion des ressources humaines et l'arbitraire du Bourgmestre et de son Collège. Le dernier paragraphe p.2 est on ne peut plus flou puisqu'il évoque « un ajustement des besoins à la réalité budgétaire de notre commune », sans prendre en compte les besoins de la population. La gestion financière va mieux, mais pas la gestion des ressources humaines !
  - **L'accueil des petits** reste en deçà des besoins : devant un taux de couverture de 35%, on se demande comment on va accueillir les nouvelles familles qui arriveront dans les nouveaux lotissements. Il n'y a pas de quoi pavoiser.

- Dans la **gestion du patrimoine**, on passe très vite sur la vente d'une partie de notre patrimoine ancien et remarquable au plus offrant : les cures de Gentinnes et de Cortil, repris dans l'inventaire de la Région wallonne, même si ces ventes risquent de mener à la destruction de ces bâtiments et ainsi dénaturer les quartiers où ils sont implantés depuis longtemps.
- La **politique climat-énergie** doit être transversale et ne pas dépendre d'un seul échevin ou d'un seul membre du personnel, nous ne voyons pas de mise en place de consignes valables pour tout le personnel, les écoles, l'administration : toujours pas de tri des déchets communaux valable, ou de tri lors d'événements publics, ou de poubelles de tri multiples dans les endroits publics (gares, proximité des commerces etc.) ; le plan Pollec 3 est présenté ici de la manière la plus floue qui soit, qu'en est-il réellement ? Quid de la gestion des guides-énergie dont on ne parle pas ici et qui a souffert de deux ratés déjà, va-t-on réellement commencer la formation, en l'absence de l'agent qui s'en occupait jusqu'ici ?
- Le **Plan d'urgence** est en rade depuis les années 90, où est le progrès ? Cela fait des années qu'on nous l'annonce et il y a toujours une bonne raison pour le retarder,... jusqu'à l'accident ? Même si notre commune ne comprend pas d'entreprise Seveso, les conduites Fluxys ou la ligne de chemin de fer 161 qui traversent notre commune ne sont pas exempts de risques.
- Le point le plus choquant : le retour en arrière dans le secteur de l'enseignement avec la **suppression du cours de néerlandais en 1e, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaire**. On retourne à la situation d'il y a 30 ans avec le recours à des bénévoles, puis à de bonnes volontés financées par les comités de parents ou les comités des fêtes, avant de trouver une solution pérenne. Les enfants de notre commune et leur formation sont-ils moins importants qu'un parking au cimetière de Blanmont (pour 35 000 euros) ou d'autres dépenses du même genre, alors qu'on vient de perdre des dizaines de milliers d'euros pour cause d'incurie de gestion ? Est-ce la génération montante qui doit payer pour les erreurs de la nôtre, alors qu'ils devront déjà porter le poids de la dette publique, de l'ardoise environnementale et climatique, et d'une société plus insécurisée ? Nous espérons fermement que cette décision sera revue et corrigée au plus vite. La majorité prévoit une dépense de 87 000 euros pour l'éclairage public; 12 000 euros pour le jumelage avec Lespignan, 90 000 euros pour les bâtiments du culte (sans aucune réflexion sur leur nécessité absolue), 10 000 euros d'aménagement divers aux bâtiments sportifs, c'est-à-dire aux XV Bonniers, mais n'a pas d'argent pour les cours de néerlandais des enfants des écoles « au village » !
- A l'extraordinaire et pour le patrimoine privé, la principale dépense prévue est une somme de **500 000 euros pour le dédommagement lié au contrat de photocopieuses** conclu par l'ancien Directeur général et qu'il a fallu rompre. On croit rêver ! Comment peut-on parler encore de gestion après cela ? Le groupe ECOLO demande une copie du contrat (léonin ?) qui a été conclu en son temps par qui ? signé par qui ? et nous le soumettrons à la tutelle, à la lumière d'un éventuel soupçon d'illégalité ou de fraude.
- Et enfin, à notre connaissance, les **anciens directeurs responsables (avec les Collèges successifs) de cette gabegie financière n'ont pas encore été réellement inquiétés** ni poursuivis et ce sont les « petits » fusibles qui sautent, ceux qui ont parfois dénoncé les malversations.

**ECOLO avait déjà perdu confiance dans les deux directeurs précédents (général et financier) ; comment encore faire confiance désormais au Collège, au Bourgmestre voire à certains membres de l'administration ?**

Le groupe ECOLO au Conseil communal  
21.12.2016